SUBVENTION FIPU · RISQUES ERGONOMIQUES

Des gestes qui protègent, dans tous les métiers

Porter, rester debout, travailler bras levés : nous adaptons le programme aux tâches réelles de vos salariés, quel que soit votre secteur. Financé à 70 % par la subvention FIPU*.

MOINS DE 5 SALARIÉS

Essentiel

4 semaines · 6 jours

Prix HT	9 000 €
Subvention	6 300 €
Reste à charge	2 700 €

5 À 9 SALARIÉS

Performance

4 semaines · 13 jours

Prix HT	21 429 €
Subvention	15 000 €
Reste à charge	6 429 €

10 SALARIÉS ET PLUS

Intégral

6 semaines · 22 jours

Prix HT	35 715 €
Subvention	25 000 €
Reste à charge	10 715 €

1

Visite

Nous observons vos postes de travail.

2

Ateliers

Sur place, avec vos salariés.

3

Supports

Affiches, livrets et vidéos à votre nom.

4

Subvention

Vous déposez votre demande, dossier fourni.

PARLONS DE VOTRE ENTREPRISE

01 89 48 05 28

info@formacool.fr · 45 rue de Jouy, 92370 Chaville

* Subvention Prévention des risques ergonomiques (FIPU) de l'Assurance Maladie – Risques professionnels : 70 % du montant HT, versés à l'entreprise après paiement des factures et dépôt de sa demande. Attribution décidée par la Cramif, non garantie ; non cumulable avec un financement OPCO pour la même action.

FORMACOOL · SIRET 914 123 708 00028 · NDA 11922990892 · Qualiopi n° 2026/116993.1